

Département du développement
économique, emploi et insertion

Direction des Usages et de la
Valorisation de l'Espace Public

Service Commerce et Artisanat

Mairie de Montpellier
1 Place Georges Frêche
34267 Montpellier Cedex 2

Téléphone 04 67 34 70 00
Fax 04 67 34 59 79

Montpellier, le 20 octobre 2016
Réf. : SB/NC/ N° 325597

Affaire suivie par :
AS. LACOMBE
Tél : 04.67.34.73.25
Fax : 04.99.06.07.02



Madame Roselyne NAUD
Présidente du Comité de quartier
De Celleneuve
21 rue du Bassin
34080 MONTPELLIER

Objet : Marché Celleneuve
Demande d'emplacement

Madame,

C'est avec une attention particulière que j'ai pris connaissance de votre email du 21 septembre 2016, par lequel vous me faites part de votre désir d'obtenir un emplacement sur le marché de Celleneuve tous les premiers mercredis du mois, afin de recueillir les avis, les besoins, et les idées des commerçants et des clients.

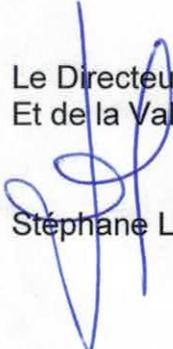
En réponse, je vous informe que la concertation concernant les marchés existe dans le cadre de la Commission Municipale des Halles et Marchés qui se réunit tous les mois et où sont représentés les commerçants.

La vocation des marchés de plein air est avant tout l'activité commerciale. C'est pour ce motif que le règlement des marchés ne permet pas l'installation des associations sur l'emprise des marchés. Je suis donc au regret de ne pouvoir répondre favorablement à votre demande.

Je reste néanmoins à votre écoute pour toute proposition ou demande concernant le marché de Celleneuve.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur des Usages
Et de la Valorisation de l'Espace Public,



Stéphane LOPEZ